



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A TENU UNE RÉUNION LE 6 MARS 2019 AUX BUREAUX DE L'AIINB À FREDERICTON.

Gouvernance

- Le comité de gouvernance conserve toutes les fonctions des anciens comités de direction et des mises en candidature et assume un rôle clé dans l'examen de la gouvernance.
- Le comité de gouvernance de l'AIINB se réunit tous les deux mois et poursuit son travail sur l'examen de la gouvernance à l'AIINB. Cet examen comprend notamment la transition à un modèle de gouvernance différent et l'examen de toutes les politiques actuelles. Un petit groupe de travail s'occupe de l'examen des politiques.
- Les plus récents enjeux discutés par le comité de gouvernance sont, entre autres, l'examen des priorités stratégiques, la viabilité du modèle des sections pour l'engagement des membres, et un rapport du groupe de travail sur les politiques.

Réglementation

Le Conseil a approuvé trois résolutions qui pourraient être soumises aux membres. Les résolutions portent sur des changements aux modes de communication de l'AIINB avec les membres et le public, les avantages accordés aux membres à vie et les révisions concernant le comité de direction et le comité des mises en candidature. Voir les résolutions proposées en page 37.

Le Conseil a approuvé plusieurs modifications aux principes directeurs (politiques), dont : le comité de gouvernance; le mandat des membres du

Conseil (qui passe de deux à trois ans); les heures de pratique clinique exigées pour obtenir l'immatriculation d'IP; les infirmières diplômées de l'extérieur de la province.

Finances

Les recommandations du comité des finances ont porté sur l'adoption du rapport d'audit de 2018, du budget de 2019 et du plan de gestion de l'excédent.

Nouveau! Compétences de niveau débutant et Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées

Au Nouveau-Brunswick, les compétences de niveau débutant exigées et les normes d'exercice de la profession infirmière sont révisées à peu près tous les cinq ans, comme dans les autres provinces et les territoires et, en 2017, un groupe infirmier national a été mis sur pied pour examiner et mettre à jour les compétences infirmières nationales en place.

Dans le cadre de ce processus de révision et de mise à jour, des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick qui travaillent dans une diversité de rôles infirmiers ont été invités à donner leurs commentaires à l'occasion d'activités de consultation des parties prenantes. Le Conseil d'administration de l'AIINB a approuvé et révisé les compétences de niveau débutant (CND) telles que présentées à la réunion de mars 2019.

Le Conseil a également approuvé le document révisé *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées*. Les normes

d'exercice établissent les attentes réglementaires et professionnelles à l'égard des infirmières en exercice.

Enjeux à suivre

Dans la plupart des provinces canadiennes et ailleurs dans le monde, le pouvoir de prescription des II est déjà en œuvre, ou bien les organismes de réglementation de la profession infirmière s'y préparent. Les avantages du pouvoir de prescription des II sont bien documentés, comme le montrent les résultats obtenus au Royaume-Uni en soins infirmiers communautaires : meilleur accès aux soins, soins infirmiers en place (à domicile, dans la communauté), besoins de santé particuliers de la population satisfaits (dépendances, santé mentale).

Il existe différents modèles de pouvoir de prescription des II au Canada; certains ont une portée très limitée, alors que d'autres permettent la prescription d'exams diagnostiques et de médicaments. Le personnel de l'AIINB a effectué un examen approfondi de ce qui se fait ailleurs et a eu des échanges avec d'autres organismes concernant les processus de mise en œuvre, la formation requise et les différents modèles.

Suivant une présentation des constatations au Conseil d'administration de l'AIINB en mars 2019, celui-ci a approuvé l'élaboration par l'AIINB d'une charte du projet et la tenue d'autres consultations avec les groupes de parties prenantes du Nouveau-Brunswick et du Canada.